

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Verre plat mélangé

Code Eural	20 01 02
Code déchet	109005

### DESCRIPTION

Mélange de diverses couleurs de verre plat teinté pur.  
Peut être mélangé avec du verre plat non teinté.

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Autorisé:

- verre plat
- faibles quantités de mastic, mastic de vitrier, matériaux de fixation bitumineux et autres

#### Non autorisé:

- verre isolant
- verre à miroir
- verre armé
- verre feuilleté
- vitres de voiture
- impuretés (par ex., céramique, pierre, porcelaine, papier, bois, châssis, déchets de construction)
- grandes quantités de matériaux bitumineux (mastic, goudron, mastic de vitrier)
- plastique
- métaux (par ex., chambranles, encadrements, cadres, bandes métalliques)
- verre résistant à la chaleur (par ex., verre de laboratoire, plats de cuisson, plaques de cuisson, vitres pour poêles)
- verre à bouteilles
- verre à ampoules
- verre creux et sphérique
- autres impuretés